

LE POINT DE VUE DES REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, les représentants de l'industrie aéronautique savent très bien ce qu'ils veulent. Ils veulent tout d'abord que le comité consultatif ait un mandat très précis, à savoir rechercher uniquement la façon la plus rapide d'appliquer toutes les recommandations de la Commission Dubin. Ils veulent en outre que la composition du comité soit équilibrée et qu'en conséquence on y trouve quelques membres intéressés de la Commission Dubin. Sur ce point le ministre n'a pas répondu aux attentes de l'industrie aéronautique. Il me semble tout à fait logique que les experts en la matière soient justement les représentants de ce secteur puisque leur point de vue est totalement partagé par les porte-parole des organismes qui ont rencontré à plusieurs reprises le ministre.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, le député connaît suffisamment le domaine pour savoir que si l'on avait voulu mettre en application le rapport Dubin, il aurait fallu confier la tâche exclusivement au ministère des Transports pour être certain que les mesures prises fussent équitables...

M. Mazankowski: Vous voulez dire le ministère qui fait actuellement l'objet d'une enquête?

M. Pepin: ... En créant le comité consultatif, j'ai suivi la procédure habituelle en la matière. Ses travaux avancent rapidement et même beaucoup plus vite que prévu. Au cours des prochaines semaines, je pourrai vous fournir de plus amples renseignements sur les recommandations du rapport Dubin que le gouvernement compte mettre en œuvre par le biais d'un projet de loi qui sera présenté cet automne. Le député sera très certainement satisfait des travaux du comité consultatif qui compte parmi ses membres un pilote et un avocat. Ce dernier a une grande expérience et il n'y a pas risque de conflit d'intérêts.

M. Mazankowski: Et M. Deschênes?

M. Pepin: Là non plus il n'y a pas conflit d'intérêts. M. Deschênes est avocat-conseil spécialisé dans les enquêtes sur les accidents et les incidents qui se produisent dans ce secteur.

* * *

RADIO-CANADA

LES RÉPERCUSSIONS DE LA GRÈVE—LES ENTRETIENS DU MINISTRE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications. Je souhaite obtenir cette fois-ci une réponse un peu plus courtoise que celle que j'ai obtenue la dernière fois que je l'ai interrogé.

Des voix: Oh, oh!

M. Rose: Madame le Président, notre société nationale de radio-télévision qui coûte quelque 700 millions aux contribuables, a maintenant les ailes brisées. Des milliers de Canadiens, entre autres des habitants du Nord, sont privés de ses services à cause d'une grève de ses journalistes qui dure depuis huit mois ainsi que d'un conflit qui dure depuis cinq semaines entre la direction de la société et les techniciens du NABET. Vrai-

Questions orales

ment, cette situation a assez duré. Sinon il pourrait arriver à la Société Radio-Canada ce qui est arrivé au *Telegram* de Toronto et au *Star* de Montréal.

Le ministre s'apprête-t-il à s'entretenir avec le président de Radio-Canada, M. Al Johnson, ou l'a-t-il fait tout récemment, pour s'assurer que la société négocie de bonne foi avec ses employés à la veille du sommet économique? Si le ministre n'a pas consulté M. Johnson, voudrait-il nous expliquer pourquoi?

● (1125)

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je suis bien disposé à me montrer très courtois à l'égard du député. La dernière fois qu'il m'a posé une question, la réponse a été «Non». La fois suivante, je dirai «Non, merci». Et cela devrait suffire à le contenter.

Je tiens à le rassurer tout de suite en lui disant que j'ai suivi l'affaire de très près. J'ai rencontré le président de Radio-Canada cette semaine et nous avons fait le point sur la situation. Comme le député le sait, les employés de Radio-Canada sont répartis entre 22 ou 23 unités de négociation. Dix-sept ou 18 d'entre elles sont arrivées à un accord avec leur employeur par la négociation ordinaire. La semaine dernière encore, la société a conclu un important contrat avec le STRF, soit le syndicat des techniciens francophones. Ceux-ci ont accepté l'offre de leur employeur. Nous espérons bien que ce dernier pourra aussi en venir le plus tôt possible à un accord avec ses techniciens anglophones.

LES RISQUES DE DÉMANTÈLEMENT DU SYNDICAT

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, le ministre sait-il que le conflit ne porte plus simplement sur l'indépendance de la production ou sur l'augmentation du contenu canadien? Le NABET a cédé sur ce point. Non contente d'avoir gagné sur ce point, Radio-Canada veut maintenant gagner sur toute la ligne, et faire accepter notamment le recours à des pigistes sous contrat et à de simples pigistes pour effectuer des travaux normalement confiés aux techniciens membres de la NABET. Ce qui arrivera vraisemblablement si Radio-Canada gagne sur ce point, c'est que les meilleurs techniciens appartenant à la NABET deviendront pigistes et le nombre des techniciens de Radio-Canada appartenant à ce syndicat va s'amenuiser. Cela revient tout simplement à torpiller le syndicat. J'aimerais que le ministre examine cette question et en discute à fond avec le président Johnson pour voir si ce dernier est lui-même bien au courant de la question et s'il ne s'agit pas plutôt d'une manœuvre qu'il ignore et que ses négociateurs tâchent d'imposer.

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je sais que jusqu'ici le député a toujours défendu Radio-Canada, et je sais que d'une façon générale il continue à le faire. J'ai examiné la question avec le président de Radio-Canada cette semaine. Il m'a répété qu'il a donné des garanties à la NABET, qu'il n'y aura pas de perte d'emploi chez les employés membres de la NABET, et que le nombre des heures de production assurée par les employés réguliers ne diminueraient pas. Si le député a d'autres instances dont il voudrait que je fasse part au président de Radio-Canada, je serai très heureux de le faire.